Etats financiers annuels de SICAV

SICAV RENDEMENT

SICAV RENDEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **14 mars 2023**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, la Générale d'Audit et Conseil -G.A.C- représentée par Mme. Selma LANGAR.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	3	318 407 012	309 124 106
Obligations et valeurs assimilées		318 407 012	309 124 106
Placements monétaires et disponibilités	4	135 916 666	116 234 731
Placements monétaires Disponibilités		135 916 391 275	116 234 722 9
Créances d'exploitation	5	2 681 600	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		457 005 278	425 358 837
PASSIF			
Autres créditeurs divers	6	157 086	147 689
TOTAL PASSIF		157 086	147 689
ACTIF NET			
Capital	11	434 386 247	405 523 289
Sommes distribuables		22 461 945	19 687 859
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 060	1 494
Sommes distribuables de l'exercice		22 458 885	19 686 365
ACTIF NET		456 848 192	425 211 148
TOTAL PASSIF ET ACTIF NE	Τ	457 005 278	425 358 837

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres Revenus des obligations et valeurs assimilées	7	17 011 556 17 011 556	15 543 568 15 543 568
Revenus des placements monétaires	8	10 429 500	11 028 798
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 441 056	26 572 366
Charges de gestion des placements	9	(3 320 022)	(3 372 060)
REVENU NET DES PLACEMENTS		24 121 034	23 200 306
Autres produits		251	450
Autres charges d'exploitation	10	(570 796)	(582 670)
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 550 489	22 618 086
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 091 604)	(2 931 721)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		22 458 885	19 686 365
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur	titres	1 091 604 1 813 417	2 931 721 1 905 731
Tallacen des plus (ea monts) values petertienes sur		7 010 417	. 303 731
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		25 363 906	24 523 817

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	25 363 906	24 523 817
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values potentielles sur	23 550 489	22 618 086
titres	1 813 417	1 905 731
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(17 966 254)	(21 659 002)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	24 239 392	(103 563 542)
Souscriptions	701 208 460	588 748 460
- Capital	677 358 791	
- Régularisation des sommes non distribuables	1 447 624	
- Régularisation des sommes distribuables	22 402 045	22 763 020
Rachats	(676 969 068)	•
- Capital	(650 237 712)	,
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 519 162)	,
- Régularisation des sommes distribuables	(25 212 194)	(28 774 225)
VARIATION DE L'ACTIF NET	31 637 044	(100 698 727)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	425 211 148	525 909 875
En fin de l'exercice	456 848 192	425 211 148
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	4 034 711	5 006 777
En fin de l'exercice	4 304 551	4 034 711
VALEUR LIQUIDATIVE	106,131	105,388
TAUX DE RENDEMENT	5,33%	5,04%

Notes aux états financiers annuels (Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

Les états inclus dans la situation annuelle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2022 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT continue à appliquer ce traitement sur le stock déjà détenu à l'exception de :

- la ligne BTA 7,5% décembre 2028, acquise le 14 juin 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.
- la ligne BTA 8% novembre 2025, acquise le 15 décembre 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

<u>Titres mis en Pension :</u>

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

<u>Titres reçus en Pension</u>

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à 318 407 012 DT. Il se détaille comme suit :

		Nombre	Coût	Valeur au	%
Désignation du titre	Code ISIN	de titres	d'acquisition	31.12.2022	Actif Net
		ue illes	u acquisition	31.12.2022	ACIII NEI
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS					
ASSIMILEES Obligations de sociétés					
Obligations de societes			20 430 850	21 245 063	4,65%
Obligations CIL	TN0004201448	35 000	1 150 000	1 174 765	0,26%
-CIL 2017/2 7,95%	TN0004201448	20 000	400 000	420 280	0,09%
-CIL 2020/1 10,5%	1110004201471	15 000	750 000	754 485	0,17%
Obligations BTK	TN0004620124	10 000	199 600	209 710	0,05%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	TN0004620134	10 000	199 600	209 710	0,05%
Obligations BH	TN0004000844	50 000	3 306 000	3 350 400	0,73%
- BH 2009 TMM+0,8%	TN0001900844 TNSH8NXC1WC	20 000	306 000	306 000	0,07%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	4	30 000	3 000 000	3 044 400	0,67%
Obligations STB		178 000	6 870 750	7 176 950	1,57%
- STB 2008/1 TMM+2%	TN0002601011	33 000	1 452 000	1 515 690	0,33%
- STB 2008/2 6,5%	TN0002601029	65 000	1 218 750	1 273 610	0,28%
- STB 2019/1 10,50%	TN0002601144	30 000	1 200 000	1 208 850	0,26%
- STB SUB 2020/1 10,50%	TN0002601201	50 000	3 000 000	3 178 800	0,70%
Obligations TL		10 000	800 000	844 220	0,18%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	TN0002102150	10 000	800 000	844 220	0,18%
Obligations AMEN BANK		20 000	1 600 000	1 703 880	0,37%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	TN0003400652	20 000	1 600 000	1 703 880	0,37%
Obligations BNA		50 000	664 500	685 600	0,15%
- BNA SUB 2009 5,4%	TN0003100674	50 000	664 500	685 600	0,15%
Emp BIAT 2022-1 TMM+3%	TNG0JL1IIN67	50 000	5 000 000	5 224 300	1,14%
Emp ATB 2007/1	TN0003600509	21 000	840 000	875 238	0,19%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier			280 211 383	297 161 949	65,05%
* BTA		258 677	245 211 383	260 879 849	57,10%
BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	36 401	33 507 652	36 838 490	8,06%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	94 739	90 070 104	95 991 762	21,01%
BTA 6% AVRIL 2023	TN0008000572	30 000	29 075 000	30 997 094	6,78%
BTA 6% AVRIL 2024	TN0008000366	15 000	14 385 000	15 423 680	3,38%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	23 437	21 172 751	21 456 652	4,70%
BTA 6% JUIN 2023	TN0008000648	54 100	52 150 876	55 262 491	12,10%
BTA 8% NOVEMBRE 2025	TNOXRGYG8RL				
* EMPOUNT NATIONAL	8	5 000	4 850 000	4 909 680	1,07%
* EMPRUNT NATIONAL	TN0008000838	350 000	35 000 000	36 282 100	7,94%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 1ère tranche	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 353 000	2,27%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 2ème tranche	TN0008000893	100 000	10 000 000	10 245 000	2,24%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 1ère tranche	TNFOOWIRG8H	100 000	10 000 000	10 580 700	2,32%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 3ème tranche	7	50 000	5 000 000	5 103 400	1,12%
TOTAL			300 642 233	318 407 012	69,70%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2021	293 399 683	10 101 343	5 623 080	309 124 106	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés Bons du trésor assimilables (BTA) et emprunt national	5 000 000 15 000 000			5 000 000 15 000 000	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Obligations des sociétés Bons du trésor assimilables	(8 876 450)			(8 876 450)	
(BTA) & Emprunt National * Variation des plus ou moins values latente sur portefeuilles	(3 881 000)		(*) (119 000)	(4 000 000)	
titres			1 813 417	1 813 417	
* Variations des intérêts courus		345 939		345 939	
Soldes au 31 décembre 2022	300 642 233	10 447 282	7 317 497	318 407 012	

^(*) Plus-value sur BTA échus en 2022

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à 135 916 666 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS				37 235 378	37 352 076	8,18%
Certificat de dépôt à moins d'un						
an			37 500	37 235 378	37 352 076	8,18%
(10 jours au taux de 8,270 %)	TN6Y4O94PV39	30/12/2022	14 000	13 974 330	13 979 473	3,06%
(70 jours au taux de 8,230 %)	TNRVNPDTVKD6	06/11/2022	500	493 700	498 756	0,11%
(70 jours au taux de 8,230 %)	TNIBFZSY7JY1	07/11/2022	1 000	987 399	997 333	0,22%
(70 jours au taux de 8,230 %)	TNYLMVAIXZQ8	08/11/2022	1 000	987 399	997 155	0,22%
(70 jours au taux de 8,230 %)	TN1E2V5FGRW9	09/11/2022	1 000	987 399	996 976	0,22%
(70 jours au taux de 8,230 %)	TN3DTMRWHA46	10/11/2022	2 000	1 974 799	1 993 596	0,44%
(40 jours au taux de 8,270 %)	TNI9GIOSCH11	11/12/2022	1 000	992 716	996 556	0,22%
(80 jours au taux de 8,230 %)	TNX8RE23BYZ2	02/11/2022	1 500	1 478 448	1 494 685	0,33%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNJAL0GCQEI1	09/12/2022	1 500	1 486 373	1 492 680	0,33%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNV0A7PFT5V0	11/12/2022	2 000	1 981 831	1 989 512	0,44%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TN9I6XEKD0A2	13/12/2022	1 000	990 915	994 392	0,22%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TN0F1EJO6JF7	14/12/2022	1 000	990 915	994 210	0,22%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNS90RHPFXS7	15/12/2022	1 000	990 915	994 028	0,22%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNZ149WHCRZ5	16/12/2022	500	495 458	496 923	0,11%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNK5ZQW8U3C4	19/12/2022	500	495 458	496 649	0,11%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNMTM60D9SO9	21/12/2022	2 000	1 981 831	1 985 864	0,43%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TN9AEH07ETX1	22/12/2022	2 000	1 981 831	1 985 498	0,43%

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% actif net
(50 jours au taux de 8,270 %)	TN2Y320BQ9C1	23/12/2022	1 500	1 486 373	1 488 849	0,33%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNWXB54OVWM1	26/12/2022	1 000	990 915	992 017	0,22%
(50 jours au taux de 8,270 %)	TNM4LBRLDWE5	30/12/2022	1 500	1 486 373	1 486 924	0,33%
CREANCES SUR OPERATIONS				7 700 540	7 700 005	4 700/
Prise en pension BTA Novembre				7 700 548	7 769 205	1,70%
2030, 8% BTE du 22/11/2022 au						
20/02/2023, taux de 8,23%	TN0008000762			5 004 384	5 049 002	1,11%
Prise en pension BTA Avril 2024,						
6% BTE du 22/11/2022 au						
20/02/2023, taux de 8,23%	TN0008000366			2 696 164	2 720 203	0,60%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN				55 094 000	55 898 110	12,24%
(167 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/07/2022	148	148 000	152 366	0,03%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/07/2022	279	279 000	286 838	0,06%
(138 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/08/2022	214	214 000	219 185	0,05%
(113 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/09/2022	2 000	2 000 000	2 039 309	0,45%
(156 jours au taux de TMM +1%) (139 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	02/08/2022 19/08/2022	496 83	496 000 83 000	509 412 84 996	0,11% 0,02%
(133 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/08/2022	73	73 000	74 679	0,02%
(124 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/09/2022	78	78 000	79 670	0,02%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	02/08/2022	834	834 000	856 551	0,19%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/08/2022	550	550 000	564 775	0,12%
(124 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/09/2022	280	280 000	285 651	0,06%
(162 jours au taux de TMM +1%) (166 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	04/08/2022 04/08/2022	202 1 103	202 000 1 103 000	207 391 1 132 437	0,05% 0,25%
(125 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/09/2022	3 165	3 165 000	3 226 093	0,71%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/08/2022	317	317 000	325 349	0,07%
(169 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/08/2022	719	719 000	737 683	0,16%
(170 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/08/2022	848	848 000	869 886	0,19%
(169 jours au taux de TMM +1%)	B.T	11/08/2022	325	325 000	333 274	0,07%
(168 jours au taux de TMM +1%) (171 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	12/08/2022 12/08/2022	256 294	256 000 294 000	262 472 301 433	0,06% 0,07%
(169 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/08/2022	1 627	1 627 000	1 667 276	0,36%
(139 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/09/2022	2 000	2 000 000	2 038 253	0,45%
(139 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/09/2022	654	654 000	666 048	0,15%
(140 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/09/2022	2 160	2 160 000	2 199 413	0,48%
(142 jours au taux de TMM +1%) (144 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	21/09/2022 23/09/2022	1 850 1 579	1 850 000 1 579 000	1 883 756 1 607 256	0,41% 0,35%
(144 jours au taux de 11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/	B.T	24/09/2022	109	109 000	110 931	0,02%
(145 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/09/2022	1 484	1 484 000	1 509 250	0,33%
(147 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/09/2022	4 000	4 000 000	4 066 650	0,89%
(143 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/10/2022	649	649 000	659 014	0,14%
(142 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	12/10/2022 03/11/2022	335 120	335 000	339 874	0,07%
(120 jours au taux de TMM +1%) (115 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/11/2022	28	120 000 28 000	121 280 28 274	0,03% 0,01%
(137 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/10/2022	657	657 000	665 519	0,15%
(109 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/11/2022	203	203 000	204 617	0,04%
(136 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/10/2022	600	600 000	607 463	0,13%
(121 jours au taux de TMM +1%) (119 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/11/2022	518 1 305	518 000 1 305 000	523 060 1 317 276	0,11%
(119 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	10/11/2022 10/11/2022	2 000	2 000 000	2 018 814	0,29% 0,44%
(136 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/10/2022	2 242	2 242 000	2 269 493	0,50%
(91 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/12/2022	1 000	1 000 000	1 004 169	0,22%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/12/2022	515	515 000	517 054	0,11%
(138 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/10/2022	705	705 000	713 521	0,16%
(136 jours au taux de TMM +1%) (137 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	28/10/2022 28/10/2022	346 2 262	346 000 2 262 000	350 060 2 288 544	0,08% 0,50%
(153 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/10/2022	2 432	2 432 000	2 466 959	0,54%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/12/2022	805	805 000	807 772	0,18%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/12/2022	1 614	1 614 000	1 619 559	0,35%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	14/12/2022	855	855 000	857 790	0,19%
(138 jours au taux de TMM +1%) (92 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	29/10/2022 15/12/2022	788 709	788 000 709 000	797 108 711 185	0,17% 0,16%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/12/2022	326	326 000	327 005	0,10%
(158 jours au taux de TMM +1%)	B.T	14/10/2022	339	339 000	343 813	0,08%
(143 jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/10/2022	305	305 000	308 418	0,07%
(97 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/12/2022	582	582 000	583 688	0,13%
(93 jours au taux de TMM +1%) (93 jours au taux de TMM +1%)	B.T B.T	20/12/2022	363 392	363 000 392 000	363 790	0,08% 0,09%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/12/2022 24/12/2022	392 277	277 000	392 853 277 402	0,09%
(146 jours au taux de TMM +1%)	B.T	01/11/2022	1 000	1 000 000	1 011 031	0,22%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/12/2022	1 505	1 505 000	1 507 728	0,33%

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% actif net
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/12/2022	121	121 000	121 131	0,03%
(146 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/11/2022	488	488 000	493 207	0,11%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/12/2022	981	981 000	981 356	0,21%
COMPTE DE PLACEMENT						
(Banque de Tunisie)				34 897 000	34 897 000	7,64%
DISPONIBILITES					275	0,00%
TOTAL				134 926 926	135 916 666	29,75%

Note 5 : Créances d'exploitation

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 décembre 2022 un montant de 2 681 600 DT $\,$ se détaillant comme suit:

		31/12/2022	31/12/2021
Obligation échu		154 000	-
Intérêt à recevoir sur Obligation		27 600	-
Certificat de dépôt échu		2 500 000	
<u>тот</u>	<u>AL</u>	2 681 600	<u> </u>

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 décembre 2022 un montant de 157 086 DT se détaillant comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Retenue à la source	87 764	81 168
Redevance CMF	40 062	37 919
TCL	5 861	5 202
Provision honoraires commissaire aux comptes	22 599	22 600
Provision honoraires PDG	800	800
<u>TOTAL</u>	157 086	147 689

Note 7 : Revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 17 011 556 DT pour l'exercice 2022 contre 15 543 568 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	31/12/2022	31/12/2021
Revenus des obligations des sociétésRevenus des BTA & Emprunt National	1 577 514 15 434 042	1 941 373 13 602 195
TOTAL	17 011 556	15 543 568

Note 8 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2022 à 10 429 500 DT contre 11 028 798 DT pour l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts des certificats de dépôt	2 024 917	3 529 470
Intérêts des comptes à terme	3 896 626	3 587 416
Intérêts des comptes de placement	1 489 959	770 929
Revenus des prises en pension	3 017 998	3 140 983
TOTAL	10 429 500	11 028 798

Note 9 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour l'exercice 2022 à 3 320 022 DT contre 3 372 060 DT pour l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Commission de dépôt (Banque de Tunisie) Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	2 825 881 494 141	2 890 337 481 723
TOTAL -	3 320 022	3 372 060

Note 10 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2022 à 570 796 DT contre 582 670 DT pour l'exercice précédent et se détaille ainsi :

·	31/12/2022	31/12/2021
Redevance CMF	471 051	481 791
TCL	67 094	65 977
Contribution sociale de solidarité	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	22 600	22 593
Rémunération de personnel (PDG)	9 600	9 600
Charges diverses	251	2 509
TOTAL	570 796	582 670

Note 11 : Capital

Capital au 31-12-202

Montant	405 523 289
Nombre de titres	4 034 711
Nombre d'actionnaires	2 988

Souscriptions réalisées

Montant	677 358 791
Nombre de titres émis	6 739 352
Nombre d'actionnaires nouveaux	258

Rachats effectués

Montant	(650 237 712)
Nombre de titres rachetés	(6 469 512)
Nombre d'actionnaires sortants	(347)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 813 417
Régularisation des sommes non distribuables	(71 538)

Capital au 31-12-2022

Montant	434 386 247
Nombre de titres	4 304 551
Nombre d'actionnaires	2 899

12- Autres informations :

12-1 Données par action :

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	6,375	6,586	5,565	6,062	5,856
 Charges de gestion des placements 	(0,771)	(0,836)	(0,706)	(0,729)	(0,777)
Onarges de gestion des placements	(0,771)	(0,000)	(0,700)	(0,729)	(0,777)
Revenu net des placements	5,604	5,750	4,859	5,334	5,079
Autres produits	0,000	0,000	0.000	0,000	0,000
Autres produitsAutres charges	(0,133)	(0,144)	(0,124)	(0,126)	(0,133)
, tation charges	(0,100)	(0,111)	(0,121)	(0,120)	(0,100)
Résultat d'exploitation	5,471	5,606	4,736	5,208	4,946
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,254)	(0,727)	0,206	(0,054)	(0,372)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	5,217	4,879	4,941	5,154	4,574
	·				·
 Régularisation du résultat d'exploitation 					
(annulation)	0,254	0,727	(0,206)	0,054	0,372
 Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres 	0,421	0,472	0,329	0,305	0,324
 Plus ou moins-values réalisées sur 	0,421	0,472	0,329	0,303	0,324
cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,010	0,001
 Frais de négociation de titres 	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus ou moins-values sur titres et					
frais de négociation	0,421	0,472	0,329	0,315	0,325
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5,892	6,078	5,065	5,522	5,271
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
Résultat non distribuable de l'exerciceRégularisation du résultat non	0,421	0,472	0,329	0,315	0,325
distribuable	(0,017)	(0,062)	0,013	(0,001)	(0,024)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,405	0,410	0,342	0,314	0,300
Distribution de dividende	4,879	4,941	5,154	4,574	3,637
Valeur Liquidative	106,131	105,388	105,040	104,910	104,017

12-2 Ratios de gestion des placements :

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,75%	0,71%	0,73%	0,70%	0,72%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,13%	0,12%	0,13%	0,12%	0,12%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	5,09%	4,14%	5,08%	4,99%	4,25%

12-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

*Gestionnaire:

La gestion de la société SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie, intermédiaire en bourse (agrément n°41/96 du 19/07/96) ayant son siège social Place 14 Janvier 2011 RP, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Celle ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, la SBT perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 19 Juillet 2022, en la portant de 0,10% TTC à 0,10% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur le 1er Octobre 2022.

* Dépositaire :

La Banque de Tunisie assure les fonctions de dépositaire et de distributeur de la société SICAV RENDEMENT, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Elle est chargée, notamment, à ce titre :

- de la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT;
- de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- de la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers son réseau de guichets ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contre partie de ses prestations, la BT perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

12-4 Impôts et taxes :

Ce poste représente la TCL sur les revenus bruts de la SICAV RENDEMENT. Elle est payable mensuellement.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SICAV RENDEMENT », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SICAV RENDEMENT » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et parles textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 02 Février 2023

Le Commissaire aux Comptes : La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C Selma LANGAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société SICAV RENDEMENT, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

1.1. Convention conclues au cours de l'exercice 2022

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

1.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2022

Nous vous informons que la convention de dépositaire conclue entre votre société et la Banque de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2022. Les honoraires du dépositaire s'élèvent à 2.825.881 Dinars TTC.

Aussi, nous vous informons que la convention de gestionnaire conclue entre votre société et la Société de Bourse de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2022. Les honoraires de gestionnaire s'élèvent à 494.141 Dinars TTC.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Le Président Directeur Général de la société perçoit une indemnité annuelle brute de 9.600 Dinars.

Tunis, le 02 Février 2023

Le Commissaire aux Comptes : La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C Selma LANGAR